

**ACCUEIL
DE LOISIRS
3-11 ANS**



Ouverture du lundi 21 au jeudi 24 Décembre



*L'organisation des accueils de loisirs pourra être modifiée selon
les décisions gouvernementales à venir*

**Inscriptions du samedi 21 au
dimanche 29 Novembre 2020**

ACCUEIL DE LOISIRS (mercredis et vacances)

18 avenue de la Croix Verte - St Pierre Montlimart

49110 MONTREVAULT-SUR-EVRE

ROUSSE Virginie 02.41.70.95.70

OUVERTURE DES 4 SITES D'ACCUEIL:

(Chaudron en Mauges, Le Fief-Sauvin, Le Fuilet et St-Pierre Montlimart)

CHANGEMENTS À NOTER POUR LES VACANCES DE NOËL

- Il n'y a **pas de transport** mis en place pour ces vacances.
- Le péricentre matin ou soir est proposé **UNIQUEMENT** sur les sites d'accueil.
- Il n'y a **pas de péricentre soir** le 24 décembre, **FERMETURE** des ALSH à 17h30.

**MODALITÉS
D'INSCRIPTIONS**

Ouverture du portail famille Du samedi 21 au dimanche 29 novembre 2020

Pour les familles qui ont un compte sur le portail famille, voici les étapes à effectuer :

- Connectez-vous au portail (<https://montrevaultsurevre.portail-familles.net>) avec votre identifiant et mot de passe, et cliquer sur nouvelle réservation.
- Cliquez sur l'ALSH du site concerné par votre commune.

COMMENCEZ PAR RÉSERVER la journée ou la 1/2 journée avec ou sans



repas puis si besoin le péricentre
matin (7h00-9h00) et/ou soir (17h30-19h00).

Pour les familles qui n'ont pas de compte sur le portail ou qui n'ont pas internet : Contactez nos services dès maintenant au 02.41.70.95.70

A partir du lundi 2 décembre toute modification, annulation ou nouvelle inscription (sur places restantes) ne seront plus possible via le portail famille mais se feront par téléphone au 02.41.70.95.70

Si votre quotient familial change durant l'année, merci de nous fournir une attestation à jour.

La famille qui n'a pas fourni son numéro d'allocataire et/ou son quotient familial CAF ou MSA se verra attribuer le tarif maximum.

Le planning d'activités et le règlement intérieur sont disponibles sur le site internet : www.montrevaultsurevre.fr

Obligation :

- Inscription de l'enfant sur le site de son lieu d'habitation ou de scolarisation.